

**DEPARTEMENT DES
ARDENNES**

Séance du 12 septembre 2022

VILLE DE RETHEL

**Extrait du Procès - Verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Délibération n° 64

L'an deux mil vingt-deux, le douze septembre à 18 H 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé dans la Salle du
Conseil de la Mairie de Rethel sous la présidence de **Monsieur AFRIBO
Joseph, Maire**

**Date de convocation
6 septembre 2022**

PRESENTS :

Mmes, MM. AFRIBO Joseph-MASSON Sylvie-VANGIERDEGOM
Michel-STE VIGNON Pierrette-DEMENGEOT Patrick-GRENIER
Christophe-TRUCHASSOU Georgette- DAPREMONT Jean-Charles-
THOMAS Marie José-LANGONNIER Joëlle-LARANGE Michèle-
RICHARD Francine-BALDO Pascal-CHEVALLOT BEROUX
Thierry- BINET Stéphane-DEVIE Rachel - MERCIER Michel-
DERIS Mathieu- DELAPLACE Matthieu-AVERLY Renaud-
VUARNESSON Michel -BRUNIN Laurence -BOCAHUT Laurie

ABSENTS OU EXCUSES :

Mme MERIEUX Karine (pouvoir à Mme BOCAHUT Laurie)
M POLLET Frédéric (pouvoir à Mme STE VIGNON Pierrette)
M ULPAT Éric (pouvoir à M VUARNESSON Michel)
M. DUPONT Franck (pouvoir à Mme TRUCHASSOU Georgette)
Mme LÉCAILLE Brigitte (pouvoir à M. AFRIBO Joseph)
Mme PERARD Stéphanie

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. DERIS Mathieu

**OBJET : Conclusion d'une convention d'occupation du domaine public pour des
prestations de restauration/ débit de boissons à L'Atmosphère durant la saison
culturelle 2022 - 2023**

Exposé : Dans le cadre de la saison culturelle à venir, il est apparu opportun de
compléter la séance proposée au public par un service de restauration-bar. Cette démarche
consisterait à renforcer la convivialité et l'attractivité post et pré représentation.

Une consultation pourrait être lancée afin de sélectionner un prestataire chargé
d'assurer la tenue d'un débit de boissons et de restauration dans le cadre de la saison
culturelle 2022-2023 à la salle de spectacles "L'Atmosphère".

Considérant que, dans le cadre de la saison culturelle à venir, il est apparu opportun de compléter la séance proposée au public par un service de restauration-bar afin de renforcer la convivialité et l'attractivité post et pré représentation,

Considérant qu'une consultation pourrait être lancée afin de sélectionner un prestataire chargé d'assurer la tenue d'un débit de boissons et de restauration dans le cadre de la saison culturelle 2022-2023 à la salle de spectacles "L'Atmosphère",

Considérant que cette mise à disposition du domaine public donnera lieu au versement d'une redevance par le prestataire retenu,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Sur avis favorable de la commission des finances,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
par 28 voix pour, 0 contre, 0 abstention

ACCEPTE le lancement d'une consultation afin de sélectionner un prestataire chargé d'assurer la tenue d'un débit de boissons et de restauration dans le cadre de la saison culturelle 2022-2023 à la salle de spectacles "L'Atmosphère",

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer cette consultation, à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer la convention d'occupation de domaine public à intervenir,

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives et comptables,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Certifiée exécutoire
Compte-tenu de la transmission
en sous-préfecture de Rethel, le 14 SEP. 2022
de la publication, le 14 SEP. 2022
Fait à Rethel, le 14 SEP. 2022

Le Maire
Joseph AFRIBO

